VIVRE À ANGERS

MAI 2016 / N°400

www.angers.fr

ACTU ANGERS
Tout Angers Bouge
le dimanche 5 juin

MÉTROPOLE
Cinq ambitions
pour l'avenir du territoire

REPORTAGE
Une journée avec les agents
de la collecte des déchets

Accompagner les associations

Angers

1/

JEAN-PATRICE CAMPION

Dimanche 24 avril, la deuxième édition de la Journée citoyenne a réuni près de 650 Angevins, une fréquentation en hausse par rapport à l'an passé. Dans tous les quartiers, vingt-deux chantiers et initiatives étaient proposés aux habitants désireux de donner de leur temps pour la ville. Objectifs : améliorer et embellir le cadre de vie. Au programme : nettoyage à pied de la promenade Jean-Turc, de la montée Saint-Maurice, du parc de la Garenne, des rives de l'étang Saint-Nicolas et du lac de Maine en canoë (1). Mais également plantations de vivaces, opérations de désherbage et enlèvement d'encombrants, installation de nichoirs, atelier de récolement au musée des beaux-arts (2), traçage de jeux dans la cour de certaines écoles comme à Gérard-Philipe (3) avant sa réouverture à la rentrée dans les Hauts-de-Saint-Aubin…

2/

JEAN-PATRICE CAMPION

3/

JEAN-PATRICE CAMPION

SOMMAIRE

04 | Dossier
Comment la Ville accompagne les associations

08 | Actu
- Tout Angers va bouger le dimanche 5 juin | 8
- Changements de délégations au conseil municipal | 9
- Angers, une ville d'art et d'histoire reconnue | 10
- Angers, ville-laboratoire des applications "smart city" | 13
- Festival d'Anjou : les réservations ouvrent le 21 mai | 14

16 | Le point Métropole
Cinq ambitions pour l'avenir du territoire

LÉONARD DE SERRES

20 | Reportage
Des agents au service de la qualité de vie

22 | Quartiers
- Fruits, légumes et convivialité dans les filets solidaires | 22
- Les années collège, version foot | 23
- Une maison d'assistantes maternelles en pleine zone industrielle | 24
- Visites et échanges au Quart'Ney | 25

26 | Communes
- Les Vertu'Osités au Plessis-Bourré | 26
- Du coworking engagé avec l'entreprise Asar | 27

29 | À l'affiche
Les 24 heures de la biodiversité

30 | Tribunes

31 | Histoire
Les premiers hôtels de ville

Directeur de la publication : Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** Thierry Gintrand. **Responsable du pôle média :** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard, Benoit Chanteloup, avec la participation de Juliette Cottin et Anne Rocher. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 93 500 exemplaires. **Dépôt légal :** 2e trimestre 2016. **ISSN :** 1772-8347.

ÉDITO

Rayonner pour se développer

THIERRY BONNET

Dans les premiers jours du mois de juin, Angers accueillera le congrès mondial de la Fédération internationale des journalistes.

Notre ville était en concurrence avec de grandes agglomérations et capitales européennes, mais le dossier que nous avons soutenu a su convaincre les organisateurs par sa solidité et le volontarisme qui s'en dégageait.

Ce congrès, auquel plus de 300 participants venus des quatre coins de la planète sont attendus, ouvre une série de grands événements qui permettront à Angers de rayonner.

Le 4 juillet, juste avant les départs en vacances, sera jugée l'arrivée de la 3e étape du Tour de France cycliste, l'un des évènements sportifs les plus suivis car retransmis dans 130 pays. Quelques jours auparavant, fin juin, auront eu lieu les championnats de France d'athlétisme élite, dernière ligne droite avant les Jeux Olympiques de Rio.

Si l'on regarde plus loin à l'horizon, la tenue à Angers du congrès mondial de l'horticulture en 2022 promet également des retombées considérables pour notre territoire.

Le rayonnement est l'une des priorités de la municipalité.

Les rendez-vous que je viens de citer en sont les marqueurs médiatiques, et il est probable que la liste s'allonge au fur et à mesure du mandat, parce que nous en avons la ferme volonté et tous les outils à disposition.

Pourquoi est-ce une priorité ? Parce que face à la mondialisation des échanges, quels qu'ils soient, il est primordial qu'Angers comble enfin son déficit de notoriété. Les élus de la majorité s'y efforcent depuis maintenant deux ans qu'ils assument la gestion de la cité.

Ce travail est un travail de longue haleine, un travail en profondeur, mais un travail indispensable pour que notre ville soit davantage connue.

Pour se développer, Angers a l'obligation de rayonner par-delà ses frontières naturelles et d'étendre ses zones d'influence en s'appuyant sur son patrimoine et son savoir-faire. Pour attirer de nouvelles entreprises, condition indispensable à son développement économique, elle doit se faire mieux connaître.

Et comment attirer des touristes s'ils ne situent pas Angers sur une carte ? Comment donner envie à de nouveaux habitants de choisir notre ville s'ils ne la connaissent pas ?

Le rayonnement n'est pas qu'un formidable vecteur de communication, il est surtout l'un des piliers sur lesquels notre ville va s'appuyer pour bâtir son avenir.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Comment la Ville accom

La Cité des associations propose de nombreux services : un accueil personnalisé, du prêt de matériel audiovisuel, des salles à usages multiples…

pagne les associations

THIERRY BONNET

Angers compte environ 1 500 associations investies dans de nombreux domaines d'activités. La Ville est à leurs côtés via un accompagnement financier, matériel, administratif, et à travers La Cité des associations, un équipement qui leur est dédié.

"*Angers bénéficie d'un tissu associatif dense qui, au fil des années, a réussi à fabriquer un terreau favorable à des initiatives remarquables,* rappelle Christophe Béchu. *C'est le cas dans le domaine de la solidarité qui est dans l'ADN de notre territoire, mais aussi dans le sport, la culture, l'international ou encore l'économie. D'où la nécessité pour une ville comme la nôtre d'être à l'écoute des associations pour les accompagner dans leurs projets et leur développement."* Cet accompagnement est protéiforme. Du simple conseil quand un citoyen arrive avec une idée d'action, au versement d'une subvention de fonctionnement, la palette de services est en effet large.

Accueillir, orienter, informer

La première porte d'entrée des associations angevines est celle de La Cité, ouverte en septembre 2013, boulevard du Doyenné. C'est ici que la direction du Développement de la vie associative de la Ville est installée, chargée de coordonner la politique municipale en la matière. Ses missions : accueillir, orienter, informer. Cela passe tout d'abord par un soutien administratif et juridique aux personnes souhaitant créer leur association. Ces dernières peuvent ainsi recevoir des conseils sur l'aide au démarrage (statuts associatifs, inscription au journal officiel, gouvernance…) et au besoin sur la mise en relation avec des fédérations existantes. La Cité peut aussi héberger temporairement le siège social d'une nouvelle association et propose de nombreuses salles de taille modulable *(lire aussi en page 6)*. *"L'accompagnement va beaucoup plus loin,* explique Michelle Moreau, adjointe à la Vie associative. *Nous venons de voter au budget primitif 31 millions d'euros de subventions de fonctionnement aux associations et organismes publics, auxquels il faut ajouter les 12 millions d'euros destinés au centre communal d'action sociale. Sans compter les financements sur projet, le prêt de matériel, la mise à disposition de locaux et leur entretien qui se chiffre à plus de 17 000 heures de nettoyage par an, soit l'équivalent de onze emplois à temps plein."*

Un portail internet dédié

L'accompagnement que la Ville propose aux associations se situe également au niveau de la formation des bénévoles. Les besoins sont importants dans le domaine, notamment pour les associations employeuses. Ressources humaines, nouvelles sources de financement, utilisation de logiciels, création d'un blog, présence sur les réseaux sociaux ou maîtrise des tablettes et smartphones sont quelques exemples qui démontrent à quel point les associations sont demandeuses d'outils de communication pour promouvoir leurs actions. Le site internet de la Ville, www.angers.fr, abrite un portail entièrement dédié à la vie associative. L'occasion pour l'usager de retrouver une mine d'informations : guide des démarches, annuaire de la vie associative, location de salles, actualités, agenda, bourse au bénévolat et aux dons de matériel *(lire en page 7)*, newsletter, demande de subventions… ■

www.angers.fr/asso

"Être à l'écoute des associations pour les accompagner dans leurs projets et leur développement."

La Cité des associations, un lieu d'accueil et de services

Les 7 000 m² de locaux de La Cité accueillent les bénévoles et responsables associatifs.

THIERRY BONNET

Salle 4, un atelier shiatsu par Soins Santé. Quelques pièces plus loin, une réunion "speed meeting" avec la Boutique de gestion, une exposition sur l'esclavage dans le vaste hall d'accueil, alors que "Le Ponton", l'espace de convivialité, vient de se libérer… Bienvenue à La Cité des associations. À la fois centre de ressources documentaires, d'information et de rencontres pour les bénévoles et responsables associatifs, l'équipement est unique en son genre. Aussi bien par sa dimension – 7 000 m² – que par la concentration des services proposés. À commencer par la mise à disposition de locaux : quatorze salles à usages multiples [1] affichant des capacités d'accueil de 10 à 120 personnes, une salle multimédia animée par Terre des sciences, des salles de montage audiovisuel et un studio son pour des besoins techniques. Le tout en lien étroit avec le service de ressources audiovisuelles qui met en location à tarifs préférentiels un catalogue de plus de 2 000 matériels (sono, éclairage, vidéoprojecteurs, caméras…). Au-delà de la mise à disposition ponctuelle de salles, La Cité héberge à titre permanent cinq associations : trois dans les champs de la santé mentale et psychique (Esca'l, Oxygem et Unafam), le centre de documentation et de promotion de la santé de l'Ireps, et le Saas, un collectif de compagnies et artistes du spectacle vivant. Sans oublier, au rez-de-chaussée, une plateforme logistique de stockage de denrées des trois principales associations angevines d'aide alimentaire : Secours populaire, Restos du cœur et Banque alimentaire. ■

La Cité des associations,
58, bd du Doyenné, 02 41 96 34 90.

(1) Réservation gratuite en journée.

EN CHIFFRES

1 500
associations recensées à Angers, dont 216 nouvelles créées en 2015.

31
millions d'euros de subventions aux associations et organismes publics inscrits au budget primitif 2016 de la Ville.

2 000
matériels au catalogue du service de ressources audiovisuelles : sono, éclairage, vidéoprojecteurs, caméras…

252 924
consultations uniques du portail des associations en 2015, soit 21 077 en moyenne chaque mois.

15 000
visiteurs et 455 associations à Agora, le forum de la vie associative, les 9 et 10 novembre dernier.

464
associations hébergées par la Ville dans tous les quartiers.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Bourse au bénévolat et aux dons

Je recherche une activité bénévole à Angers ou je représente une association souhaitant lancer un appel aux personnes souhaitant s'investir dans mon activité : le portail des associations www.angers.fr/asso gère une plateforme numérique pour consulter ou déposer une demande de bénévolat. Lieu, type d'intervention, profil, disponibilités… tout est fait pour mettre en relation les bénévoles et les associations. Sur le même principe, les propositions ou recherches de dons de matériel sont aussi prises en charge par l'interface. Ce service innovant a été distingué par le label "Territoires, villes et villages internet 2016", attribué à la Ville par le gouvernement.

PARTENAIRES CLUBS

Dans le cadre du développement du sport pour tous, la Ville propose aux familles aux revenus modestes une aide financière pour permettre aux jeunes de 6 à 17 ans d'adhérer à un club ou une association sportive. Pour cela, leurs représentants légaux doivent être bénéficiaires de la carte Partenaires, résider à Angers, avoir un quotient familial inférieur ou égal à 706 euros. En 2015-2016, 1 893 dossiers ont été traités. Renseignements à la direction des Sports et loisirs, 02 41 05 45 25.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

VILLE D'ANGERS

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

La Ville propose aux associations de diffuser leurs actualités sur les panneaux lumineux implantés dans l'ensemble de la ville.
La demande est à transmettre par courriel à l'adresse infocom@ville.angers.fr.
Le message sera diffusé pendant une semaine minimum.
Les spectacles et animations peuvent également être relayés sur le site www.angers.fr ainsi que sur l'application mobile "Angers l'agenda".

SALLES MUNICIPALES

Outre celles de La Cité, la Ville met à disposition des associations treize salles pour réunions, assemblées générales ou manifestations diverses. Renseignements à l'hôtel de ville, 02 41 05 40 73, ou sur www.angers.fr

THIERRY BONNET / ARCHIVES

3 QUESTIONS À…

THIERRY BONNET

Michelle Moreau

première adjointe, adjointe à la Vie des quartiers et à la vie associative

Où en sont les relations entre la Ville et les associations ?

Les associations sont attachées à leur indépendance et la Ville l'est tout autant. Néanmoins, leur action nécessite souvent un soutien, sous une forme ou sous une autre. Nous les accompagnons donc dans leur développement et nous sommes au travail pour que les conclusions nées des Assises de la vie associative soient appliquées. Et notamment pour ce qui concerne la simplification des démarches et l'innovation, deux préoccupations soulignées à l'occasion de cette grande concertation démarrée en novembre 2014.

Quelles en sont les traductions concrètes ?

Nous avons considérablement fait évoluer le portail internet de la vie associative, www.angers.fr/asso. Cet outil numérique ambitieux aborde une multitude de sujets, des démarches administratives aux offres de bénévolat, en passant par un annuaire mis à jour et un agenda… Cette innovation est un outil au service de la simplification des relations entre les associations et la Ville. Au même titre que la mise en place d'un dossier unique de demande de subvention et d'une remise à plat des critères d'attribution de locaux et de financements que nous souhaitons créer. D'ores et déjà, les 750 associations soutenues par la collectivité ont pour interlocuteur un seul service municipal et un seul élu.

"Une subvention n'est pas une récompense, de même qu'une baisse de subvention n'est pas une punition."

Quid du niveau de subventions voté le 29 mars ?

La Ville a décidé une baisse moyenne des subventions aux associations de 3,6 %. Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'une telle mesure a été prise. Nous demandons aux associations destinataires d'argent public de consentir aux mêmes efforts que ceux effectués par la collectivité. Une subvention n'est pas une récompense, de même qu'une baisse de subvention n'est pas une punition. C'est l'occasion pour les associations de réinterroger leurs pratiques, leurs missions. Beaucoup me confient que cette remise à plat leur a été bénéfique et a reboosté leur dynamique de projets. ■

Moment très attendu chaque année, la course des familles dans le centre-ville.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Tout Angers va bouger le dimanche 5 juin

Un village des sports en bord de Maine, des trails urbains entre ville et campagne… La Ville organise Tout Angers Bouge le dimanche 5 juin.

Rendez-vous incontournable des amateurs de sport comme de sensations fortes, Tout Angers Bouge réinvestit la ville et sa rivière le 5 juin. À commencer par le "village" installé de part et d'autre de la Maine, quai Ligny, cale de la Savatte et quai des Carmes. L'occasion pour le public de découvrir et tester plus d'une soixantaine de disciplines sur et au bord de l'eau : sports collectifs, de raquettes, de combat, aériens, tir à l'arc, danse… La Maine sera la star de la journée avec de nombreuses activités nautiques, et notamment le "Tour de Maine", une épreuve inédite de nage en eau libre organisée par Aquarius (inscription sur m.aquariusclub-angers.fr.gd). Le cyclisme sera aussi à l'honneur à travers un espace "deux-roues" animé par les clubs angevins afin de mettre en lumière leurs activités, un petit mois avant l'arrivée du Tour de France à Angers, le 4 juillet et la grande journée "Angers en jaune" de la veille. *"Tout Angers Bouge s'inscrit pleinement dans les objectifs du projet Angers Sport 2020,* explique Roselyne Bienvenu, adjointe aux Sports et aux loisirs. *Cette journée offre la possibilité unique aux Angevins de découvrir un maximum de pratiques, et notamment pour les plus jeunes, de trouver un cadre propice à leur éducation sportive et citoyenne. C'est aussi l'occasion d'affirmer la place des associations comme fondement de l'organisation du sport à Angers."*

20 000 visiteurs chaque année

Quatre-vingt-seize d'entre elles seront mobilisées avec leurs dirigeants et bénévoles. Dont Angers Terre d'Athlétisme à qui la Ville a confié l'organisation des trails de 8, 10, 20 et 38 km. Au total, près de 5 000 participants sont attendus, dont les mordus de marche nordique qui prendront le départ de deux randonnées (10 et 16 km) ou d'une course chronométrée de 10 km pour les licenciés. À ne pas manquer également le trail des jeunes (1,5 km), la course des familles (1 km) dont le départ sera donné par l'arrivée de parachutistes près du pont de la Basse-Chaîne, et les 103 marches du défi Saint-Maurice. ■

www.angers.fr

EN BREF

SATISFAIT ?

Afin d'évaluer le niveau de satisfaction de ses services, la Ville a installé huit bornes connectées dans quatre lieux d'accueil municipaux : hôtel de ville, le "J", l'espace Robert-Robin et le CCAS. L'occasion pour les Angevins de s'exprimer en un clic.

SAC ADOS

Le 23 juin, c'est la date limite pour déposer une candidature et bénéficier de l'opération Sac Ados qui propose aux 15-25 ans (18-25 ans pour un séjour en Europe) une aide au premier départ en vacances en autonomie.
www.angers.fr/jeunes

LANGUE FRANCAISE

Les Lyriades organisent le Festival de la langue française sur le thème "Le français se met à table" du 23 au 29 mai dans les salons Curnonsky.
Au programme : rencontres, tables rondes, expositions, ateliers, spectacles, librairie éphémère, dégustations.
www.leslyriades.fr

OBJECTIF BREVET

Les bibliothèques Annie-Fratellini, Monplaisir, Nelson-Mandela et Roseraie proposent du 14 au 22 juin des temps de révision aux collégiens de 3e avant l'examen : détente, séances avec des répétiteurs, gestion du stress, yoga…

SOLEILS D'ÉTÉ

Présentation des animations proposées aux retraités tout l'été, le mardi 21 juin à 14 h, à l'espace du bien vieillir Robert-Robin.
Au programme : Tour de France, tour de chant, tour de piste, tour de la question, tour de mains…
Renseignements et inscriptions au 02 41 23 13 31.

Changements de délégations au conseil municipal

La démission de Catherine Leblanc, alors adjointe aux relations internationales, au tourisme et au rayonnement de la ville, entraine des modifications de délégations au sein du conseil municipal.
À commencer par l'entrée de Montaine Huteau, 45 ans, cadre bancaire (1), qui a siégé pour la première fois le 25 avril en qualité de conseillère municipale. Les délégations de Catherine Leblanc ont quant à elles été redistribuées aux adjoints Benoît Pilet (2) – relations internationales et ressources humaines – et Gilles Groussard (3) – rayonnement, tourisme et grands événements. Karine Engel (4) devient adjointe au maire chargée du commerce, en plus de ses délégations au devoir de mémoire et au quartier Centre-ville, La Fayette, Éblé. Et Jean-Marc Verchère (5) ajoute le stationnement à la voirie et aux bâtiments dont il avait déjà la charge. Nouveauté, la création d'un poste d'adjoint à la propreté, à la qualité de vie et aux marchés qui revient à Stéphane Pabritz (6), alors conseiller municipal délégué aux marchés. ■

PHOTOS : THIERRY BONNET

LE CHIFFRE

300

délégués sont attendus à Angers du 7 au 10 juin pour le 29e congrès de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) qui fête cette année ses 90 ans. Avec plus de 600 000 membres répartis dans 139 pays, elle agit au quotidien pour améliorer les conditions de travail des journalistes, de plus en plus en proie à des difficultés pour assurer leur mission d'information. Parmi les objectifs du congrès : réfléchir à l'avenir du journalisme et au renforcement de la sécurité des professionnels sur le terrain.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

La baignade du lac de Maine est ouverte

Farniente sur la plage aménagée et baignade sont deux des nombreuses activités que propose le lac de Maine, un site naturel toujours très prisé des Angevins.
Couler quelques brasses dans le plan d'eau est désormais possible en présence des surveillants de baignade les mercredis, week-ends et jours fériés de 14 h à 19 h jusqu'au 1er juin. Date à partir de laquelle il sera possible de piquer une tête tous les jours, de 12 h à 20 h. En dehors de ces horaires, la baignade est interdite.
Renseignements : centre nautique, 02 41 22 32 20.

PHILIPPE NOISETTE

Angers, une ville d'art et d'histoire reconnue

Cela fait trente ans qu'Angers est labellisée "ville d'art et d'histoire" par le ministère de la Culture. Une distinction pour les communes qui, par la recherche, la restauration et la médiation, valorisent leur patrimoine et leur architecture. Pour célébrer cet anniversaire, des visites guidées insolites ou inédites le premier jeudi de chaque mois (de 18 h à 19 h 30), des conférences et des ateliers pour les enfants et les familles sont proposés jusqu'à la fin de l'année.
Programme complet sur www.angers.fr/sevah

EN BREF

PERMANENCE PROPRETÉ
Stéphane Pabritz, nouvel adjoint au maire en charge de la propreté, reçoit les Angevins le samedi 11 juin, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h dans le kiosque de la place du Ralliement.

DON DU SANG
Collecte exceptionnelle organisée à l'occasion de la Journée mondiale des donneurs de sang le mercredi 15 juin, de 15 h à 19 h, dans les salons Curnonsky. Au programme également, des animations festives et ludiques.

PRINTEMPS DES ORGUES
La finale du Grand Prix d'orgue Jean-Louis Florentz - Académie des beaux-arts se tiendra le dimanche 22 mai à la cathédrale Saint-Maurice (à partir de 15 h). Au programme également : éveil musical et nuit de l'orgue dans le cadre de la fête de la Musique le 21 juin. printempsdesorgues.fr

AU PRÉ D'ANGERS
Mini-ferme, restauration locale, animations pour les enfants, découverte des productions d'Anjou, nouvelles technologies… les Jeunes agriculteurs du Maine-et-Loire donnent rendez-vous samedi 28 mai, place du Ralliement et rue Lenepveu.

BASKET FÉMININ
L'équipe de France féminine de basket est à Angers du 26 au 28 mai pour préparer le tournoi de qualification olympique qui se déroulera à Nantes du 13 au 19 juin. Elle affronte salle Jean-Bouin le Japon (26 mai, 20 h) et la Serbie (28 mai, 18 h).

Le point sur nos engagements

Être à l'écoute de la jeunesse angevine

Florian Santinho, adjoint à la Jeunesse et à la vie étudiante

THIERRY BONNET

"46 000 jeunes âgés de 15 à 30 ans dont 38 000 étudiants : Angers est une ville jeune. La jeunesse n'est pas seulement l'âge des soirées nocturnes trop animées ou des fragilités. C'est aussi une richesse que la Ville a décidé d'accompagner par une politique volontariste. Objectifs : informer, orienter, animer et valoriser. Des missions confiées au J, Angers connectée jeunesse, place Imbach. Un lieu unique où sont réunis les professionnels de la direction Jeunesse, une première dans l'histoire de la mairie d'Angers. Ouvert depuis octobre, il connaît déjà une fréquentation et une reconnaissance importantes.
Après des mois de réflexion avec les acteurs incontournables de la jeunesse à Angers que sont les animateurs des maisons de quartier, les éducateurs de prévention ou encore les médiateurs socio-sportifs, nous voilà donc dans l'action, avec pour ambition première d'être à l'écoute des attentes, des besoins et des difficultés des 15-30 ans. Pour cela, six jeunes en service civique ont été missionnés par la Ville pour aller au-devant de leurs pairs, dans tous les quartiers. Une initiative qui marque le lancement du forum de la jeunesse que nous souhaitons mettre en place pour recueillir les avis et propositions et adapter au mieux notre offre de services. Notre volonté est aussi de mettre dans la lumière les jeunes Angevins qui s'engagent en donnant de leur temps et de leur énergie au service des autres. Je donne rendez-vous le 11 juin pour la première édition du 'Jour J'. La manifestation permettra de rencontrer toute cette jeunesse volontaire via des témoignages, animations, démonstrations, place du Ralliement, rue Lenepveu et au 'J, Angers connectée jeunesse'."

RENDEZ-VOUS

Les musées s'animent au crépuscule

THIERRY BONNET / ARCHIVES

La Nuit européenne des musées, c'est le samedi 21 mai. L'occasion de découvrir les collections et expositions des établissements de la Ville d'Angers. Au programme : une permission de minuit en famille avec des ateliers ludiques en autonomie ou en compagnie de médiateurs au musée des beaux-arts, à la galerie David-d'Angers *(photo)* au musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine et au musée-château de Villevêque. À découvrir également le podium des primates au muséum des sciences naturelles, et des accrochages inédits à l'Artothèque. **www.musees.angers.fr**

INTERVIEW

THIERRY BONNET

Olivier Villeret

directeur de l'ensemble musical Vox Campus

Comment est né Vox Campus en 1991 ?
L'objectif était de développer des activités culturelles sur le campus universitaire. La première année, le groupe comptait une cinquantaine de chanteurs et une quinzaine de musiciens. Les répétitions avaient lieu dans les laboratoires de sciences, entre les voltmètres et les oscilloscopes. L'année suivante, la chorale regroupait plus de cent personnes et l'orchestre une quarantaine. Nous avions organisé une tournée en Ukraine, à l'invitation d'un groupe folklorique accueilli à l'université quelques mois auparavant. En 25 ans, nous avons fait vingt tournées à l'étranger, dont une au Canada.

Quelle est la spécificité de cet ensemble musical ?
Constitué à 100 % d'étudiants au départ, Vox Campus est aujourd'hui ouvert à tous, même s'il donne la priorité aux étudiants, professeurs et personnels des universités et écoles supérieures d'Angers. L'ensemble regroupe 120 choristes et une soixantaine d'instrumentistes. La participation à la chorale et à l'orchestre peut permettre de valider une unité d'enseignement libre pour les étudiants. Grâce à l'universalité de la musique, nous accueillons de nombreux étudiants étrangers.

Qu'est-il prévu pour célébrer le 25e anniversaire de Vox Campus ?
Nous organisons deux grands concerts : le premier a eu lieu le 7 mai au Quai et le second se tiendra le 4 juin au Grand-Théâtre. Au programme : "Carmina Burana" de Carl Orff et des pièces de Purcell, Bach, Bizet et Debussy. À l'image de notre répertoire à consonance classique. ■

Ils livrent un petit plat à domicile en un clic

C'est l'histoire de trois copains d'enfance ayant la bosse du commerce, titillés par l'envie de créer leur entreprise. Ces trois inséparables, Édouard, Maxime et Louis, ont lancé l'an dernier Les frères Toque, un service de livraison dédié à la restauration. *"Les clients passent commande dans l'établissement de leur choix via notre site internet et sont livrés moyennant 3,50 à 4,50 euros"*, explique Édouard. La livraison, à vélo, est garantie en 30 minutes. *"Le vélo c'est dans l'air du temps,* estime Louis. *C'est aussi beaucoup plus pratique et rapide, la plupart des restaurants étant situés dans l'hypercentre angevin."* Pour le fun, une application permet de suivre la progression du livreur sur le parcours. À ce jour, l'entreprise travaille avec une quinzaine d'établissements et cherche à étendre sa gamme. *"Nous souhaitons pouvoir répondre à toutes les envies, de l'indien au traditionnel en passant par l'italien. Étendre notre offre, c'est aussi permettre aux restaurateurs de toucher de nouveaux consommateurs."* ■

www.frerestoque.fr

THIERRY BONNET

Louis et ses compères Édouard et Maxime assurent une livraison en 30 minutes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À vos plantations !

Le concours "Fleurissons Angers" récompense la décoration végétale des balcons, jardins, terrasses, fenêtres, vitrines, pieds de mur et d'immeubles… Les Angevins souhaitant participer à l'embellissement de leur ville sont invités à réaliser un aménagement fleuri visible depuis l'espace public. Neuf catégories sont proposées pour permettre au plus grand nombre de concourir, à titre individuel ou collectif. Les commerçants sont également invités à relever le défi, en fleurissant leur vitrine ou devanture. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 juin. Un jury visitera les aménagements réalisés en août et septembre, avant de désigner les lauréats dans chaque catégorie. www.angers.fr

VILLE D'ANGERS

Avec les applications “smart city” il est possible d’interagir avec l’environnement, ou d’obtenir en temps réel des informations géolocalisées.

THIERRY BONNET

Angers, ville-laboratoire des applications “smart city”

Fédérant entreprises, collectivités et écoles d’ingénieurs, la plate-forme Pavic met à la disposition des porteurs de projets toutes les conditions nécessaires au test à grande échelle de leurs applications “smart city”.

Avec le lancement de Pavic, le territoire angevin, déjà labellisé FrenchTech IoT, affirme encore un peu plus son positionnement à la pointe des objets connectés. Mise sur les rails le 21 avril, cette “plate-forme d’aménagement d’une ville intelligente et connectée” a l’ambition de faire d’Angers un laboratoire d’expérimentations pour les applications “smart city”.

“La ‘smart city’, ou ville intelligente, est devenue un enjeu pour tous les territoires, estime Jean-Pierre Bernheim, président de l’agence de développement économique Aldev et vice-président de Pavic. *C’est un enjeu qui s’exprime en termes économiques, de rayonnement et de capacité à proposer aux habitants des services innovants.”* Par un accès géolocalisé à de nombreuses informations et services, le concept de ville intelligente vise à permettre aux habitants d’interagir avec l’environnement urbain grâce aux objets connectés.

“Pavic constitue le prolongement naturel de la Cité de l’objet connecté, inaugurée il y a un an, considère Reynald Werquin, directeur opérationnel. *La Cité propose des solutions pour créer et innover, Pavic fournit le cadre idéal pour la phase d’expérimentation, en s’appuyant également sur la couverture internet mobile proposée à Angers par le réseau gratuit WifiLib.”* ■

THIERRY BONNET

Michel Perrinet, président d’Octave et membre fondateur de Pavic

“Aussi innovantes soient-elles, les applications ‘smart city’ ne valent rien si elles ne s’intègrent pas parfaitement à leur environnement. Or, le seul moyen de s’en assurer est de tester ces applications à grande échelle, en conditions réelles. C’est justement ce que doit permettre Pavic. En fédérant entreprises spécialisées, collectivités locales et écoles d’ingénieurs, la plate-forme met à la disposition des porteurs de projets les outils à la fois techniques et réglementaires nécessaires à la mise en place de ces tests grandeur nature.”

Festival d'Anjou : les réservations ouvrent le 21 mai

Les trois coups de la 67e édition du Festival d'Anjou seront donnés le 13 juin pour trois semaines de rendez-vous avec de grands auteurs et de beaux textes, des moments d'émotion, de rire et de réflexion, dans ces cadres prestigieux : le château du Plessis-Macé, les Arènes de Doué-la-Fontaine, le Grand-Théâtre et le cloître Toussaint à Angers, sans oublier Cholet, Saumur et Baugé-en-Anjou.
Si le festival ne propose pas de création cette année, on se consolera avec la liste des comédiens présents pour cet événement théâtral. À commencer par Michel Bouquet dans *"À tort ou à raison"* de Roland Harwood, mais aussi Michel Aumont dans *"Le Roi Lear"* de Shakespeare, Pierre Arditi et Daniel Russo dans *"L'Être ou pas"* de Jean-Claude Grumberg… Pour le festival, comme pour le concours des compagnies, les réservations ouvrent le 21 mai, de 8 h à 18 h au Grand-Théâtre d'Angers, puis de 12 h à 18 h à partir du 23 mai (du lundi au samedi). Réservations également possibles par téléphone (02 41 24 88 77) et internet sur www.festivaldanjou.com ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 2 mai, Angers Loire Métropole peut octroyer une subvention de 25 % TTC du prix d'achat d'un vélo à assistance électrique par foyer domicilié sur le territoire d'Angers Loire Métropole (subvention plafonnée à 250 euros). Destinée à favoriser les modes de déplacements doux sur le territoire, cette décision s'inscrit dans le cadre de la politique de déplacements de la communauté urbaine. Renseignements auprès de l'agence Vélocité, rue de la Gare à Angers.

www.angersloiremetropole.fr/mobilités

Plonger dans un bain de nature…

PHILIPPE NOISETTE / ARCHIVES

Le coup d'envoi de Nature en fête a été donné le 11 mai. Pendant près d'un mois, une vingtaine de communes du territoire s'associent à ce rendez-vous imaginé par Angers Loire Métropole pour valoriser le patrimoine naturel.
Au programme : des randonnées, pédestres et équestres, des opérations de nettoyage de sites naturels, des visites de lieux emblématiques…
Programme sur www.angersloiremetropole.fr/fetenature

EN BREF

PLUI : ENQUÊTE PUBLIQUE

Le PLUi est soumis à enquête publique du 30 mai au 13 juillet. Des registres papier et numérique du PLUi, de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap), des périmètres de protection modifiée au titre des monuments historiques et du zonage d'assainissement sont mis à disposition du public. Trente permanences sont également organisées au siège d'Angers Loire Métropole, rue du Mail à Angers, et dans les communes du territoire. angersloiremetropole.fr/plui

QUI GOUVERNE INTERNET ?

C'est le thème du Forum Libération organisé le 21 mai à la Cité de l'objet connecté. Au programme de 11 h à 19 h 30, des débats sur la souveraineté numérique avec la participation de nombreuses personnalités. Gratuit, sur inscription, dans la limite des places disponibles. www.liberation.fr

GOBELETS RÉUTILISABLES

Angers Loire Métropole propose gratuitement aux associations, collectivités territoriales, entreprises et désormais aux particuliers, des gobelets réutilisables de 25 cl pour les manifestations culturelles, sportives, professionnelles ou des événements familiaux. Infos : 0 800 41 88 00 (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe). www.angersloiremetropole.fr/dechets

ANGERS TÉLÉ

La cession d'Angers Télé au chef d'entreprise Saïd Chabane est désormais effective. Le nouveau contrat d'objectifs et de moyens entériné par Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers fixe notamment la subvention annuelle de chaque collectivité à 150 000 euros par an.

La Meignanne, territoire-test pour le numérique

PHILIPPE NOISETTE

La signature de la convention entre La Meignanne et Angers Loire Métropole s'est accompagnée de démonstrations d'objets connectés.

Devenir un territoire d'expérimentation du numérique en milieu rural, c'était le vœu des élus de La Meignanne, commune déléguée de Longuenée-en-Anjou. C'est désormais chose faite. La commune de 2 200 habitants a officiellement rejoint le label French Tech IoT octroyé au territoire en juin 2015 par le Président de la République, via la signature d'une convention avec Angers Loire Métropole et son agence de développement économique, Aldev. Cette convention va faciliter l'accueil des entreprises du numérique à la recherche de secteurs ruraux et agricoles pour mener à bien leurs expérimentations. Les potentiels champs d'applications sont variés : agriculture, santé, ville intelligente, services publics digitalisés… *"Une démarche complémentaire des expériences urbaines menées à Angers"*, note Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole. Selon les projets et leur avancement, le périmètre géographique d'expérimentation pourra être étendu à l'ensemble de le la commune nouvelle de Longuenée-en-Anjou, ainsi qu'aux communes alentours. "*Nous allons donc pouvoir jouer sur les complémentarités, avec toujours un seul objectif : doper l'activité et la création d'emplois sur le territoire"*, conclut Christophe Béchu.

Réseau Rebondir : appel à témoignages

Animé par l'agence économique d'Angers Loire Métropole, Aldev, le réseau Rebondir mobilise des entreprises partenaires pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes. Dans ce cadre, Bertrand Bergier, sociologue de l'université catholique de l'ouest (UCO), recueille les témoignages de jeunes de 16 à 30 ans, sortis du système scolaire sans qualification, ayant repris une formation, validé un diplôme ou retrouvé un emploi après une période de chômage d'un an ou plus. L'objectif : valoriser ces parcours de réussite et les conditions qui les rendent possibles.
Menée jusqu'en septembre, cette étude est soutenue par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole. Contact : 02 41 81 66 24, bertrand.bergier@uco.fr ■

INTERVIEW

Pierre Bracq

bénévole à la Halte répit détente Alzheimer de la Croix-Rouge

PHILIPPE NOISETTE

Comment fonctionne la Halte répit ?
Ouverte depuis deux ans, cette Halte permet aux aidants de personnes atteintes d'une maladie cognitive de prendre du temps pour eux. Ainsi, pendant un après-midi, nous recevons le bénéficiaire, souffrant d'Alzheimer ou d'une autre maladie, et proposons des activités accompagnées par des bénévoles. Du bricolage, des jeux, de la gym douce, du jardinage ou encore de la cuisine. L'idée est toujours que ce soit source de plaisir pour eux.

Vous venez également d'ouvrir un nouvel espace de relaxation.
En effet, en nous inspirant de la méthode Snoezelen, élaborée en Hollande et aux États-Unis. Une grande partie des patients ayant des problèmes cognitifs ont également des pertes de sensibilité des cinq sens, ce qui contribue à renforcer leur isolement social. Avec cette méthode à laquelle nous avons été formés, l'idée est de stimuler les sens dans une atmosphère sécurisante. Dans un espace dédié, nous avons installé un plafond plein d'étoiles, un fauteuil relaxant, des huiles essentielles, des éléments à toucher… Nous les laissons libres d'y aller ou non et de mener leur activité à leur guise.

Que font les aidants pendant ce temps ?
Ils vont voir des amis, faire du shopping ou des activités personnelles. C'est aussi un vrai sas de décompression pour eux, car ils sont souvent épuisés par la nécessité d'être toujours sur le qui-vive avec ces malades. ■

Halte répit détente Alzheimer - Croix Rouge 10, rue Martin Luther-King à Angers. Renseignements au 06 89 45 76 91.

Cinq ambitions pour l'avenir du territoire

Le projet de territoire, feuille de route de la communauté urbaine, a été adopté début mai. Ce document de référence définit et décline les ambitions du territoire pour les quinze années à venir. Objectif 2030.

Cinq ambitions, pour la formation, la recherche, l'innovation, l'esprit d'entreprendre, l'identité, la notoriété du territoire et son cadre de vie, le vivre ensemble et la citoyenneté, mais aussi l'accès à l'habitat, aux services et aux équipements : c'est tout cela le projet de territoire. Un document d'une cinquantaine de pages, véritable feuille de route, dans toutes ses dimensions, jusqu'en 2030.
Alimenté par le diagnostic de l'Agence d'urbanisme de la région angevine (Aura), nourri par les contributions du Conseil de développement de la région d'Angers, ce projet est le fruit d'une année et demie de travail pour les maires des trente communes et vice-présidents de la communauté urbaine.
"Le précédent projet d'agglomération s'est achevé en 2015, explique Roselyne Bienvenu, 1re vice-présidente en charge des coopérations entre les territoires. *Ce document était trop dense pour devenir un référentiel commun. Nous avons donc souhaité en élaborer un nouveau plus accessible et synthétique. Un projet ancré dans la réalité, qui tienne compte de l'évolution du territoire comme des modes de vie et qui affirme nos ambitions : ce que nous désirons ardemment faire, tous ensemble."*

"Un territoire tourné vers l'avenir"

Ces cinq ambitions sont déclinées en orientations éclairées par des pistes pour y parvenir. Le projet de territoire entre bien dans le concret (*lire en pages suivantes)* et démontre comment des initiatives peuvent être partagées et contribuer à sa réussite.
C'est le cas par exemple du lieu de pratiques artistiques l'Atelier à La Membrolle-sur-Longuénée (commune de Longuenée-en-Anjou), devenu en quelques mois un laboratoire de lien social. Autre exemple, les Journées Totalement Femmes à Saint-Léger-des-Bois qui contribuent à animer l'espace public et participent à la qualité du vivre ensemble. Ou encore le restaurant scolaire du Plessis-Grammoire qui propose des repas préparés sur place, composés à 80 % de produits bio et contribue au développement des circuits courts.
"C'est un véritable référentiel commun pensé avec et pour tous les acteurs du territoire, destiné à amplifier notre action collective, à faire en sorte qu'Angers Loire Métropole, tournée vers l'avenir, soit clairement identifiée à l'ouest de la France et de l'Europe", conclut Roselyne Bienvenu. ■

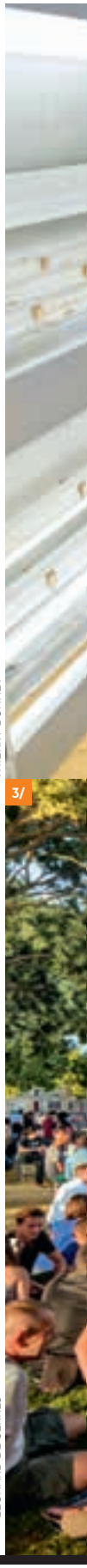
THIERRY BONNET
3/
LÉONARD DE SERRES

THIERRY BONNET

1/ Laboratoire du Geves, Beaucouzé.
2/ Écoliers de CE1 de l'école Robert-Desnos, Angers.
3/ Soirée concert en bord de Maine.

Promouvoir la formation, la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprendre

- **Appuyer la stratégie économique sur les filières d'excellence**
- **Respecter les équilibres entre les territoires et les activités**
- **Favoriser les conditions de réussite de l'implantation, de la création et de la croissance des entreprises**
- **Favoriser l'accès à l'emploi et les transitions professionnelles des actifs et futurs actifs**
- **Faire venir, séjourner et revenir les touristes pour générer des retombées économiques et de la notoriété**

THIERRY BONNET

Les filières d'excellence du végétal, du digital et de la santé, les secteurs à fort potentiel du tourisme, des industries culturelles et créatives et de la silver économie sont les points forts sur lesquels s'appuie l'ambition du territoire. Les projets dans ces domaines seront soutenus en priorité, y compris ceux relayés par les habitants ou les communes. ■

Valoriser le cadre de vie exceptionnel du territoire angevin

- **Préserver et valoriser les ressources naturelles et la biodiversité**
- **Concilier la préservation du patrimoine bâti et l'innovation**
- **Garantir les équilibres entre zones urbanisées, zones agricoles et zones naturelles**
- **Faire de la région d'Angers un "jardin partagé" porteur de cohésion sociale**
- **Favoriser une alimentation de qualité et de proximité**
- **Réussir la transition énergétique**

Savennières.
THIERRY BONNET

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) s'engage à diminuer de 30 % la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers d'ici 2027 par rapport aux dix dernières années.
Par ailleurs, la mise en place d'un secteur sauvegardé sur l'hypercentre d'Angers et le développement des aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (Avap) à Béhuard, Savennières et Bouchemaine concourent à la préservation du patrimoine bâti. ■

THIERRY BONNET

Repenser les formes d'accès à l'habitat, aux services et aux équipements

- **Améliorer l'accessibilité à l'offre d'habitat, de services et d'équipements**
- **Innover pour consolider l'offre, répondre aux parcours et aux modes de vie des habitants**

En matière d'habitat, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) fixe un objectif de production de 2 100 logements par an jusqu'en 2017. Celle-ci sera diversifiée pour répondre aux besoins et aux moyens des habitants et répartie sur le territoire. ■

Les Accroche-Cœurs.
THIERRY BONNET

Renforcer l'attractivité du territoire angevin

- **Faire de la douceur angevine un atout pour la notoriété et l'attractivité du territoire**
- **Se positionner comme un territoire innovant dans ses domaines d'excellence**
- **Renforcer la notoriété et le rayonnement du territoire**
- **Placer et développer le territoire au cœur des réseaux de transport et de communication**
- **Renforcer et développer les réseaux humains et techniques**
- **Favoriser les coopérations intercommunales dans un souci de solidarité et de respect mutuel**
- **Renforcer et développer à toutes les échelles les coopérations pour la promotion d'intérêts communs**

La douceur angevine est un atout pour la notoriété et l'attractivité du territoire. Un événement rayonnant pourrait contribuer à la faire connaître et partager, à l'image des grands temps forts, réguliers ou ponctuels : le festival de cinéma Premiers Plans en janvier, le salon du végétal en février, le festival d'Anjou en juin, le festival Estival chaque été, le Tour de France le 4 juillet, les Accroche-Cœurs en septembre… ■

Le territoire d'Angers Loire Métropole compte **270 000 HABITANTS** et la population augmente chaque année en moyenne de **0,2 %** depuis 2007.

Angers Loire Métropole est la **2e AGGLOMÉRATION** des Pays de la Loire et Angers la **3e VILLE DU GRAND-OUEST**, régulièrement classée dans les villes les plus agréables à vivre de France.

17 SITES TOURISTIQUES MAJEURS ont attiré près de 725 000 visiteurs en 2014, dont **26 %** d'étrangers.

Angers est la **5e VILLE UNIVERSITAIRE** de France en nombre d'étudiants (38 000) par rapport à la population.

Journée citoyenne à Angers.

JEAN-PATRICE CAMPION

Fonder le vivre-ensemble sur la citoyenneté et le lien social

- **Susciter et développer la curiosité, le plaisir d'apprendre et l'esprit critique pour tous les enfants et les jeunes**
- **Réussir une politique concertée de mixité dans tous les domaines**
- **Réduire les disparités sociales et développer les solidarités**

Le 24 avril dernier, Angers a organisé la Journée citoyenne pour la seconde année consécutive. Objectif : donner de son temps pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie et du lien social. Une action qui pourrait essaimer prochainement à Soulaire-et-Bourg, voire s'étendre à tout le territoire dans les années à venir. ■

3 QUESTIONS À...

Roselyne Bienvenu

1re vice-présidente, chargée des coopérations territoriales

THIERRY BONNET

Pourquoi un projet de territoire ?
Nous avons un territoire remarquable, avec des ressources d'excellence dans de nombreux domaines et une belle image. Mais une notoriété qui n'est pas à la hauteur. Et qui nécessite donc que nous nous posions cette question : quelle ambition partageons-nous ? Pour y répondre, nous sommes partis de l'identité de notre communauté urbaine, forte de la richesse de nos trente communes. Ce travail met en évidence notre singularité, déclinée dans ce projet qui a vocation à transformer le territoire pour le rendre plus attractif et dynamique.

Comment le décrivez-vous ?
C'est un projet vivant, qui touche au quotidien de chacun sur le territoire et qui va être amené à s'enrichir au fil des années. Un projet ambitieux, volontariste, qui s'inscrit dans la coopération et l'envie de "faire ensemble". Avec la volonté forte de renforcer la mutualisation, de favoriser l'égalité entre nos concitoyens, de maintenir les équilibres.

Comment ce projet va-t-il se décliner ?
Nous allons le faire vivre en nous appuyant sur les élus, qui devront le partager avec nos concitoyens. Je compte aussi sur le Conseil de développement pour le porter à connaissance, partager nos cinq ambitions avec les institutions qu'il représente.
Si chacun apporte sa pierre à l'édifice, nous pourrons rapidement en mesurer les effets. Je propose également que des "vigies" soient désignées dans les conseils municipaux pour renforcer la démarche et identifier les actions qui s'inscrivent dans nos cinq ambitions. Nous en attendons des retombées tangibles en termes de développement économique notamment : il faut donc pouvoir les mesurer. ■

Des agents au service de la qualité de vie

Pluie ou grosse chaleur, neige ou tempête : quelles que soient les conditions climatiques, les agents de la collecte des déchets sont sur le terrain au quotidien.

11

Les bennes du service collecte ont parcouru l'an dernier 11 fois le tour de la terre.

600

Chaque jour, un ripeur parcourt entre 5 et 12 km à pied et collecte en moyenne 600 bacs ou sacs.

68 euros

Le dépôt sauvage d'ordures ménagères sur la voie publique est sanctionné d'une amende de 68 euros.

La rue est étroite mais l'équipe est expérimentée et connaît bien le secteur. Cédric Brun et Dimitri Hémery à l'arrière, Christophe Péron au volant, enchaînent les axes du quartier Éblé à Angers, au menu de leur tournée du jour. Une tournée qui a commencé tôt, dès 5 h. *"Les rues d'Angers sont collectées le matin,* explique Patricia Ben Gamra, responsable du service collecte de la direction Environnement, déchets et propreté qui compte 130 agents. *L'après-midi, de 13 h à 20 h, nous intervenons dans les communes du territoire. Quant à l'hyper centre d'Angers, il est pris en charge de 20 h 30 à 3 h 30."*
La journée a démarré très tôt, au centre technique Environnement Déchets. Situé à Saint-Barthélemy-d'Anjou, c'est le QG du service. Les agents y disposent de vestiaires, douches et d'une salle de pause. La pause, réglementaire, est indispensable pour pouvoir évacuer les tensions quotidiennes : *"On travaille par tous les temps. Qu'il pleuve, neige ou qu'il fasse une chaleur écrasante, les ordures ménagères doivent être ramassées,* expliquent-ils. *C'est un métier ingrat, dur physiquement, qui ne nous apporte pas la gloire, mais d'une grande utilité publique. On n'arrive pas ici parce qu'on rêve de devenir ripeur, mais on y reste pour le travail d'équipe, l'ambiance et la certitude d'être utile."*

Un manque de respect

Le plus difficile au quotidien ? Les agents de terrain sont unanimes : *"Le manque de respect."* Agressions verbales et physiques, véhicules forçant le passage et mettant en danger la vie des agents, public alcoolisé… Chacun a son lot d'anecdotes dont les conséquences pourraient être graves. Une accumulation qui a conduit la quasi-totalité des agents du service à observer une journée de grève au mois de mars, après un nouvel incident causé par un automobiliste. *"Chaque jour, nous faisons face à des conducteurs pressés et excédés. La grève a peut-être permis à certains de prendre conscience de l'importance de notre travail : lorsque nous ne ramassons pas les ordures, la gêne est immédiate."*

Dépôts sauvages : 68 euros

Dans les rues d'Angers, la collecte continue. À Belle-Beille, Stéphane Pawlonski vide des conteneurs enterrés avec un camion équipé d'une grue. *"Ce matin, il n'y avait pas de dépôt sauvage,* se réjouit-il. *Dans le cas contraire, j'aurais dû commencer par tout déblayer et trier."* Sanctionnés par une amende de 68 euros, les dépôts sauvages restent encore trop nombreux. Tout comme les stationnements gênant le passage des bennes et pour lesquels l'amende est de 135 euros. Un véritable casse-tête dans certaines rues, d'autant que les marches arrière sont interdites pour des questions de sécurité.
Pour Stéphane, Cédric, Dimitri et Christophe, la tournée de ce jeudi matin est bientôt bouclée. La journée de travail se terminera au centre technique par un débriefing pour faire le point sur le matériel, les véhicules, les éventuels incidents… Autant d'informations indispensables pour permettre au service d'accomplir sa mission. ■

PHOTOS THIERRY BONNET

1/

2/

3/

4/

5/

1/ Le centre technique Environnement Déchets est le quartier général du service collecte. C'est ici qu'embauchent toutes les équipes, dès 5 h pour celles du matin. Les agents prennent connaissance des consignes de la journée et s'y retrouvent à la fin du service pour un debriefing avec les encadrants de proximité.

2/ Le service dispose d'une vingtaine de bennes, dont certaines dédiées aux voies étroites et accès difficiles, et de six camions équipés d'une grue pour la collecte des conteneurs enterrés. Les véhicules sont entretenus sur place par l'équipe chargée de la logistique.

3/ Les agents collectent en moyenne 600 bacs ou sacs par jour. Les bacs cassés, ou trop chargés et donc trop lourds, peuvent entraîner des blessures. En 2015, ils ont causé 135 jours d'arrêt de travail cumulés.

4/ Sur la tournée, le chauffeur doit être particulièrement vigilant. Il contrôle en permanence cinq rétroviseurs et une caméra. À l'arrière, les ripeurs disposent d'un bouton-sonnette pour l'avertir de tout danger.

5/ Les conteneurs enterrés sont vidés avec un camion équipé d'une grue, manœuvrée par un agent.

ÉCLAIRAGE

Philippe Riss

manager de proximité

"J'invite chacun à respecter le travail réalisé par les agents de collecte au quotidien et par tous les temps. Il est aussi très important d'être vigilant sur le stationnement, qui peut gêner considérablement leur travail, voire l'empêcher, et la vitesse des voitures, source de danger pour le personnel qui travaille sur la voirie. Je demande en particulier aux automobilistes de prendre leur mal en patience s'ils sont bloqués par une benne au moment de la collecte. Les circuits de ramassage sont pensés pour diminuer la gêne, en particulier sur les grands axes, mais les déchets doivent être ramassés. C'est un travail essentiel."

JEAN-PATRICE CAMPION

Chaque vendredi de 16 h à 18 h, une quarantaine de personnes vient chercher un panier de légumes et de fruits à l'espace Welcome.

Centre-ville

Fruits, légumes et convivialité dans les filets solidaires

"J'aime venir ici pour l'accueil, sourit Omer, en recherche d'emploi. *Les bénévoles sont toujours disponibles pour discuter autour d'un café."*

Les filets solidaires ne se limitent en effet pas à une distribution de fruits et de légumes. *"Cette action co-pilotée avec le Jardin de Cocagne angevin permet aussi de lutter contre l'isolement en développant des liens et de l'entraide"*, souligne Xavier Arrivé, coordinateur pour le centre communal d'action sociale (CCAS).

Comme celui de l'espace Welcome pour les habitants du centre-ville, il existe onze autres lieux de distribution. La plupart sont situés dans les maisons de quartier pour faciliter la participation des acteurs locaux. *"Nous accueillons une quarantaine de personnes chaque semaine : beaucoup d'étudiants et aussi des personnes retraitées et des mères de famille"*, indique Armelle, l'une des bénévoles qui assurent les permanences chaque vendredi à l'espace Welcome.

Pour bénéficier de ces filets solidaires, il faut avoir la carte Partenaires et afficher un quotient familial inférieur ou égal à 706 euros. La participation varie de 2,60 à 6,10 euros en fonction des ressources. Le CCAS prend en charge la différence. Les cagettes sont préparées par les salariés du Jardin de Cocagne à partir de denrées provenant des surplus du MIN et de producteurs. Cette action permet ainsi de créer des emplois et de réduire le gaspillage alimentaire. ■

Informations : Jardin de Cocagne angevin (Sophia Dieumegard). Tél. : 06 79 18 53 08.

Lac-de-Maine

INTERVIEW

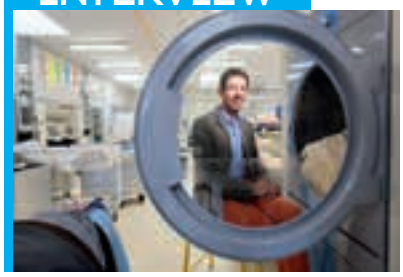

THIERRY BONNET

Charles Parnet

directeur du Sénevé

Pouvez-vous présenter le Sénevé ?

L'association permet à des personnes en situation de handicap d'accéder à une activité salariée dans les secteurs de la blanchisserie et de l'entretien des locaux. Nos missions sont regroupées en trois structures : une entreprise adaptée où nous comptons 90 emplois en équivalent temps plein, un établissement et services d'aide par le travail (ESAT, ex-CAT) qui suit 25 personnes et un service d'accompagnement à la vie sociale pour 20 bénéficiaires.

Qui sont vos salariés ?

La plupart présente des déficiences intellectuelles. Nous accueillons également des personnes souffrant de troubles psychiques ou de maladies invalidantes. Tout l'enjeu est de leur permettre de travailler dans un environnement adapté. Notre ambition est d'être "pro" mais autrement. Pour cela, nous faisons de la "dentelle" pour que chacun s'épanouisse dans son activité et que nos clients soient satisfaits de notre qualité de service.

Vos projets pour le Sénevé ?

Nous sommes mobilisés pour la promotion du travail en journée et mettre ainsi fin aux horaires morcelés, en dehors des heures de bureau. Tout le monde serait gagnant. À commencer par les salariés qui ne seraient plus des employés fantômes que personne ne voit. Angers vient de signer une charte allant dans ce sens et un groupe de travail se constitue. Nous envisageons également l'agrandissement de notre atelier de blanchisserie. Enfin, nous cherchons des bénévoles et notamment des administrateurs pour notre bureau. ■

Doutre

Les années collège, version foot

Il n'y a pas que le foot dans la vie. Il y a les devoirs aussi. Le club NDC Angers lance à partir de septembre une Académie. Le principe : proposer à seize jeunes U13 (moins de 13 ans) et seize U15 (moins de 15 ans) trois entraînements de foot d'une heure les lundis, mardis et jeudis, tous précédés d'une heure d'aide aux devoirs dès la sortie du collège. *"Nous avions envie de proposer autre chose que le foot dans le cadre de notre projet 2015-2020,* explique Thibaut Volant, éducateur. *Nous avons constaté que bon nombre de collégiens venaient jouer seuls sur les terrains du stade Bertin en attendant leur séance avec le club. L'Académie leur proposera un temps calme pour les leçons. Une fois l'entraînement terminé, ils rentreront chez eux pour profiter de la vie de famille."* Pas question ici de fabriquer des champions. L'objectif est de faire en sorte que l'enfant s'épanouisse, tout en lui inculquant les valeurs chères au club : convivialité, respect, tolérance, goût de l'effort, ouverture et fair-play. Pour intégrer la promotion, il suffit d'avoir déjà pratiqué le foot et être motivé. *"Pour que le projet fonctionne, il faut que le jeune et sa famille soient associés au maximum, mais aussi les collèges et les acteurs de quartier avec qui nous souhaitons monter des actions citoyennes autour du handicap, de l'intergénération, de l'environnement…"* ■

Réunion d'information lundi 30 mai, 19 h, stade André-Bertin. Renseignements : www.ndcangers.asso.fr

Thibaut Volant, éducateur en charge de la future Académie.

JEAN-PATRICE CAMPION

Banchais

Un festival pour fêter les dix années ludiques des Boîtes à jeux

THIERRY BONNET

Les plateaux, pions et cartes sont installés. Autour des tables, des joueurs de tous âges. Ça rigole, ça réfléchit, ça papote. Bonne humeur assurée même si on n'hésite pas à faire preuve de fourberie pour embêter un adversaire. Tous les quinze jours le jeudi après-midi, le club des Boîtes à jeux propose un temps ludique à qui le souhaite. Seule obligation, aimer jouer et avoir envie de passer un bon moment. Et cela fait dix ans que cela dure. Pour souffler ses dix bougies, l'association organise un festival les 21 (14 h-0 h 30) et 22 mai (10 h-18 h) au centre Marcelle-Menet. Au programme : des créateurs avec leur prototype à tester, des associations et ludothèques partenaires, des boutiques, un espace restauration et bien entendu des jeux dont les règles seront expliquées par des animateurs. ■

Renseignements : clublesboitesajeux.unblog.fr

Monplaisir

Une maison d'assistantes maternelles en pleine zone industrielle

Une salle d'activités garnie de jeux aux couleurs vives, avec son coin lecture, son toboggan et son espace pour les tout-petits ; des chambres avec lits à barreaux attenantes à une buanderie et à une salle pour le change : une fois passée la porte du Jardin de Candide, on se croirait dans n'importe quelle crèche collective. Sauf qu'il s'agit bien d'une MAM (maison d'assistantes maternelles), créée par trois auxiliaires puéricultrices, avec en plus la particularité d'être située dans une zone d'activité, boulevard de l'Industrie. *"Nous avions envie de créer notre propre structure, et l'installer à proximité d'entreprises était un moyen de nous différencier car cela n'existait pas sur Angers"*, explique Marine Pageaud, l'une des trois fondatrices avec Solenne Jérôme et Laura Pohu. Leur idée a trouvé écho auprès du groupe Candide, spécialisé dans le matériel de puériculture. *"C'était un beau projet, avec bien sûr un lien évident avec notre activité"*, indique son directeur, Frédéric Jamet. Il finance alors le réaménagement d'un ancien local de bureaux, qu'il loue aujourd'hui aux puéricultrices. *"Candide nous sollicite aussi pour tester ses nouveautés*, précise Solenne Jérôme. *Pour le reste nous sommes complètement autonomes, et notre service s'adresse à tous les parents."* ■

JEAN-PATRICE CAMPION

Le Jardin de Candide accueille douze enfants.

Contact : 02 41 37 65 18.

Monplaisir, Roseraie

Épargne et accompagnement pour partir en vacances

Économiser jusqu'à 30 euros par mois pendant 6 à 24 mois en les confiant à la Commission logement et cadre de vie (CLCV) du quartier. Puis débloquer la somme bonifiée de 50 % par le centre communal d'action sociale (CCAS) et d'autant par la caisse d'allocations familiales (CAF) afin de partir en vacances en famille : c'est le principe du dispositif "Épargne-vacances" engagé à Monplaisir depuis quatre ans et tout récemment à la Roseraie. Samira en a bénéficié pour aller voir sa famille en Algérie. *"Partir seule avec mes quatre enfants en bas âge, faire le trajet en voiture jusqu'au port d'Alicante avant de prendre le bateau pour l'Algérie était un vrai défi. Je ne m'en sentais pas capable. C'était trop de stress. L'aide financière et l'accompagnement de la CLCV m'ont permis de franchir le pas."* Et c'est bien là tout l'objectif de cette épargne-vacances : *"Travailler sur le financement mais aussi sur les à-côtés du séjour*, précise Nicolas Viau, directeur de la CLCV Monplaisir. *Pour certaines familles, partir en vacances est une première. Il faut donc prendre du temps avec elles, individuellement ou en groupe, pour lever un maximum de freins. On y aborde la révision de la voiture, les formalités administratives, le budget, le logement, l'alimentation, le contenu des valises, les activités avec les enfants…"* Résultat, déjà 26 familles sont parties en vacances. *"L'expérimentation est un succès et a permis aux bénéficiaires de gagner en autonomie et en confiance en soi"*, souligne Mathilde Arzur de la CAF. ■

THIERRY BONNET

Najat et Samira, deux habitantes, avec Nicolas Viau (CLCV), Mathilde Arzur (CAF), Anne-Marie Aucouturier (bénévole) et Fabrice Guibret (CCAS).

CLCV Monplaisir, 02 41 43 83 11. CLCV Roseraie, 02 41 47 12 96.

Saint-Serge, Ney, Chalouère

Visites et échanges au Quart'Ney

Mardi 26 avril, le maire était de retour dans le quartier Saint-Serge, Ney, Chalouère, après une précédente journée de quartier en octobre 2015. Au programme de Christophe Béchu et de l'adjointe de quartier Jeanne Behre-Robinson : visite de la crèche Desjardins et du lycée Wrezinski, rencontre avec les agents municipaux, les commerçants du boulevard Saint-Michel, le club de la Vaillante… Deux temps d'échanges ont clos la journée au Quart'Ney, le premier avec le conseil de quartier, le second ouvert à tous les habitants. L'occasion d'un retour sur les actions menées depuis un an, notamment plusieurs réfections de chaussée réalisées dans le cadre du plan "urgence-voirie" (pont de la Haute-Chaîne, rue Le Fort, des Farfadets, des Fours-à-Chaux…) ou encore des travaux de rénovation dans les écoles Marie-Talet et Victor-Hugo. Et de présenter les réalisations majeures prévues sur le quartier : le lancement des opérations quai Saint-Serge dans le cadre du projet Cœur de Maine, avec la construction de la nouvelle patinoire, mais aussi la rénovation du centre de congrès qui démarrera en novembre 2017. Côté salle, de nombreuses questions ont porté sur les difficultés rencontrées îlot Savary. L'occasion pour le maire de rappeler les initiatives déployées sur place, avec la prise de fonction d'une facilitatrice d'emploi, l'installation de caméras et l'organisation d'animations pendant les vacances scolaires. ■

THIERRY BONNET

Plus de 200 personnes ont participé à la réunion publique au Quart'Ney.

Permanences de vos élus

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin, mercredi 25 mai, 1er et 15 juin, de 9 h à 10 h 30. Centre Jacques-Tati, Point service ville. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin, mercredi 25 mai, 1er et 15 juin, de 10 h 30 à 12 h. Relais-mairie, place Guy-Riobé. Rendez-vous au 02 41 05 40 44

CENTRE-VILLE
Karine Engel, mercredi 25 mai, 1er et 15 juin, hôtel de ville, de 14 h à 15 h 30. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

DOUTRE, HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Alain Fouquet, samedi 4 juin, de 10 h à 12 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 64

Laure Halligon, samedi 28 mai, 4 et 11 juin, de 9 h à 11 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 47

Laure Halligon, mercredi 25 mai, 1er, 8, 15 et 22 juin, de 9 h à 11 h. Relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin. Rendez-vous au 02 41 05 40 47

MONPLAISIR

Faten Sfaïhi, samedi 4 et 18 juin, de 10 h à 12 h. Relais-mairie, espace Galliéni. Rendez-vous au 02 41 05 40 45

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON

Alima Tahiri, mercredi 1er et 15 juin, de 14 h à 16 h. Point info quartier. Rendez-vous au 02 41 05 40 39

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Maxence Henry, samedi 28 mai, 4, 11 et 18 juin, de 10 h à 12 h. Mairie de quartier, Trois-Mâts. Rendez-vous au 02 41 05 40 42

ROSERAIE
Gilles Latté, mercredi 25 mai, 8, 15 et 22 juin, de 9 h 30 à 11 h. Relais-mairie, 3, rue André-Maurois. Rendez-vous au 02 41 05 40 64

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE, SAINT-MICHEL
Jeanne Behre-Robinson, samedi 4 et 18 juin, de 10 h à 12 h. Hôtel de ville, salle du Roi René. Rendez-vous au 02 41 05 40 43

Permanence du maire sans rendez-vous

MONPLAISIR
Christophe Béchu, le maire, poursuit ses permanences sans rendez-vous dans les quartiers un samedi par mois. Les Angevins qui souhaitent le rencontrer sont invités à se présenter le samedi 11 juin, de 8 h 30 à 12 h, au relais-mairie.

JEAN-PATRICE CAMPION

Prochaine Journée de quartier du maire le mardi 24 mai à Belle-Beille. Réunion publique à 19 h 30, centre Jacques-Tati.

PHILIPPE NOISETTE

Au port des Noues, point de départ du parcours.

Les Ponts-de-Cé

Balade sonore en bord de Loire

En file indienne sur le chemin longeant un bras de Loire, un groupe d'une vingtaine de personnes marche, écouteurs sur les oreilles. Parties du port des Noues, elles suivent l'une des huit marches sonores créées par l'artiste Pierre Redon, entre le plateau de Millevache et Saint-Nazaire, le long de la Vienne et de la Loire. "*Via l'application gratuite téléchargeable sur smartphone, chacun peut accéder au contenu audio correspondant à l'un des huit lieux*, explique-t-il. *Six points du parcours déclenchent ensuite des témoignages et des pastilles sonores.*" Enregistrés presque comme des rituels chamaniques, ces témoignages explorent les grandes préoccupations qui jalonnent la vie, de la naissance à la mort, en passant par le langage ou l'oubli. Conçu comme l'une des étapes d'un voyage initiatique, le parcours invite à se laisser porter par les sons, au cours d'un vagabondage de 2 h 30 autour des Ponts-de-Cé. Une expérience unique, entre art et nature. ■

Application à télécharger sur www.lessonsdesconfins.com

EN BREF

Saint-Barthélemy-d'Anjou

NUIT DU COURT

Projection de courts-métrages autoproduits ou professionnels par ACAfilms et le THV, à 20 h le 20 mai. 4 euros.

Mûrs-Érigné

PÉDALONS, ROULONS, MARCHONS POUR ALZHEIMER

Rassemblement de cyclistes, motards et marcheurs le 12 juin au départ du centre Jean-Carmet, à l'appel de l'association France Alzheimer 49. www.francealzheimer49.fr

Écouflant

APPEL AUX ARTISTES

Le tremplin chanson française "Le temps d'une chanson" se tiendra le 14 octobre. Les artistes ont jusqu'au 29 août pour déposer leur dossier d'inscription à télécharger sur www.ecouflant.fr. Renseignements : 06 45 16 27 82.

Écuillé

Les Vertu'Osités au Plessis-Bourré

Après des ateliers de sensibilisation à l'éco-citoyenneté, à l'environnement, au recyclage, aux arts visuels et à la danse contemporaine menés au printemps dans plusieurs communes du territoire, les Vertu'Osités mettront en valeur les basses vallées angevines les 4 et 5 juin au château du Plessis-Bourré. Au programme : initiation à la danse médiévale, concerts, conférences, ateliers… Les visiteurs pourront également accéder au salon des métiers d'art (entrée payante), à l'exposition bestiaire des basses vallées angevines (accès libre) et profiter de la visite du château (entrée payante). ■

www.angersloiremetropole.fr

A4 ÉDITIONS PHOTO : ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Sainte-Gemmes-sur-Loire

Du coworking engagé avec l'entreprise Asar

L'entreprise adaptée Asar (Aide et soutien à l'accompagnement pour la réinsertion) a ouvert début avril Gemma Solution. Cet espace de coworking comprend des bureaux individuels et partagés pour vint-huit entrepreneurs, une salle de réunion, une salle de restauration, mais aussi un espace de détente avec salon et un accueil. *"Il y a un an, nous avons acheté et réhabilité un bâtiment de 2 600 m²,* explique Éric Froger, gérant de l'entreprise. *L'idée s'est rapidement imposée d'utiliser une partie de ces locaux pour accompagner de jeunes entrepreneurs dans leur projet."* Engagée dans l'insertion des personnes en situation de handicap dans un milieu de travail ordinaire, l'entreprise créée en 2003 emploie 80 salariés, dont 66 en situation de handicap. Parmi ses activités de sous-traitance, Asar collabore par exemple avec une filiale de La Poste en e-logistique: *"Nous proposons donc nos services aux start-up désireuses de se lancer dans le e-commerce pour tout le volet logistique de leur activité. De cette façon, nous simplifions le lancement de la jeune entreprise, tout en créant des emplois adaptés."* Bien sûr, les entrepreneurs de tous domaines sont les bienvenus chez Gemma Solution. Pour 300 euros par mois, chacun bénéficie d'un bureau meublé à dix minutes d'Angers et de la possibilité de profiter des services de logistique industrielle de Asar. ■

1, rue de l'Artisanat, 02 41 93 75 15. www.gemmasolution.com

PHILIPPE NOISETTE

Éric Froger, gérant de l'entreprise adaptée Asar.

Mûrs-Érigné

INTERVIEW

Marianne Alary

directrice de la microcrèche bilingue Les petits Kiwis

PHILIPPE NOISETTE

C'est quoi exactement Les petits Kiwis ?

Il s'agit d'une microcrèche bilingue français-anglais, qui accueillera dix enfants de 7 h 30 à 18 h 30, dès le mois de septembre. Ils seront encadrés par trois professionnels de la petite enfance dans une maison de plain-pied avec une pièce de vie ouverte sur la cuisine, un coin bébé, un coin jeux d'imitation, une bibliothèque, un espace de jeux libres et un jardin. Des jeux ou des temps de la journée se passeront en anglais, d'autres en français.

Pourquoi ce projet ?

Durant deux années passées en Australie et en Nouvelle-Zélande, mes enfants, tout petits, ont appris les deux langues en parallèle et sans difficulté. Dans le même temps, j'ai travaillé dans une école maternelle et participé à une maison d'accueil pour enfants gérée par des parents. La philosophie de ces différents lieux m'a donné envie de lancer mon propre projet.

Quelle est cette philosophie ?

Elle s'inspire de différentes méthodes comme celles proposées par la pédiatre Emmi Pikler, par Magda Gerber ou dans la pédagogie Montessori. L'objectif est d'accompagner et d'impliquer l'enfant dans son apprentissage en lui proposant des outils et un environnement stimulants, toujours dans le respect, l'encouragement et le soutien. ■

8, rue du Côteau, 07 82 66 79 75. microcreche.lespetitskiwis@yahoo.fr

Feneu

Un poumon vert sur les rives de la Mayenne

"Une grande commune qui fait partie d'un petit territoire": c'est ainsi que le maire, Chantal Renaudineau, décrit spontanément la commune de Feneu. Le petit territoire en question, c'est celui que constituent Soulaire-et-Bourg, Écuillé, Cantenay-Épinard et Feneu. Quatre communes rurales, bordées par la Mayenne et la Sarthe, *"et un projet d'avenir, plus ou moins commun"*, même si aujourd'hui la commune nouvelle n'est pas un sujet d'actualité. *"Entre l'idée des élus et les attentes de la population, il peut y avoir une telle dichotomie qu'il est indispensable de prendre son temps et de s'assurer que chacun conserve bien son identité"*, estime Chantal Renaudineau.

Un projet pour l'avenir

Cependant, les coopérations, mutualisations et réflexions sont concrètes dans de nombreux domaines: la mise en réseau des bibliothèques, la mutualisation du matériel, l'ouverture d'un centre de loisirs sans hébergement commun… *"De fait, la commune nouvelle est l'avenir de nos quatre communes."* Comme ses voisines, Feneu bénéficie d'un atout charme: son patrimoine naturel. Un petit tour sur le site de Port-Albert, où la guinguette rouvre ses portes chaque année aux beaux jours, suffit à s'en convaincre. *"Le développement du tourisme et du bien-vivre à Feneu sont d'ailleurs deux pistes de travail pour le projet communal"*, souligne le maire. Ce projet, les élus le pensent comme un document de stratégie qui déclinera le projet de territoire de la communauté urbaine, mais aussi le schéma de cohérence territoriale (SCOT) et le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). *"Nous devons inscrire le développement de Feneu dans celui de la communauté urbaine,* estime Chantal Renaudineau. *D'autant que nous avons beaucoup de richesses: nos paysages bien sûr, mais aussi un tissu d'artisans et de PME, une vingtaine d'entreprises agricoles, un tissu associatif solide…"* Et depuis peu, une courbe de renouvellement de la population qui redevient positive: *"Autant de bonnes raisons de travailler sur notre projet et de penser le futur de Feneu!"* ■

PHILIPPE NOISETTE

Situé dans une courbe de la Mayenne, le site de Port-Albert accueille les navettes fluviales d'Angers Loire Tourisme chaque été.

PHILIPPE NOISETTE

Chantal Renaudineau, maire de Feneu.

PHILIPPE NOISETTE

Le château de Montriou (direction Sceaux-d'Anjou), ouvre ses jardins à la visite les 6 et 7 juin de 14 h à 18 h.

REPÈRES

POPULATION: 2218 habitants
SITUATION: 11 kilomètres au nord d'Angers
À DÉCOUVRIR: les parcs et jardins du château de Montriou, le château de Sautré, le moulin de Sautré, la chapelle des Vignes…
SITE INTERNET: www.feneu.fr

LAND ART ET MUSIQUE

En juillet et août, Port-Albert accueillera le premier festival de land art de Feneu. Des œuvres réalisées par des habitants à partir de matériaux provenant de la nature seront installées au bord de la Mayenne. Puis le 21 août, rendez-vous pour une soirée concert avec la chanteuse Maggy Bolle.
À noter: la guinguette propose également des animations régulières en fin de semaine.

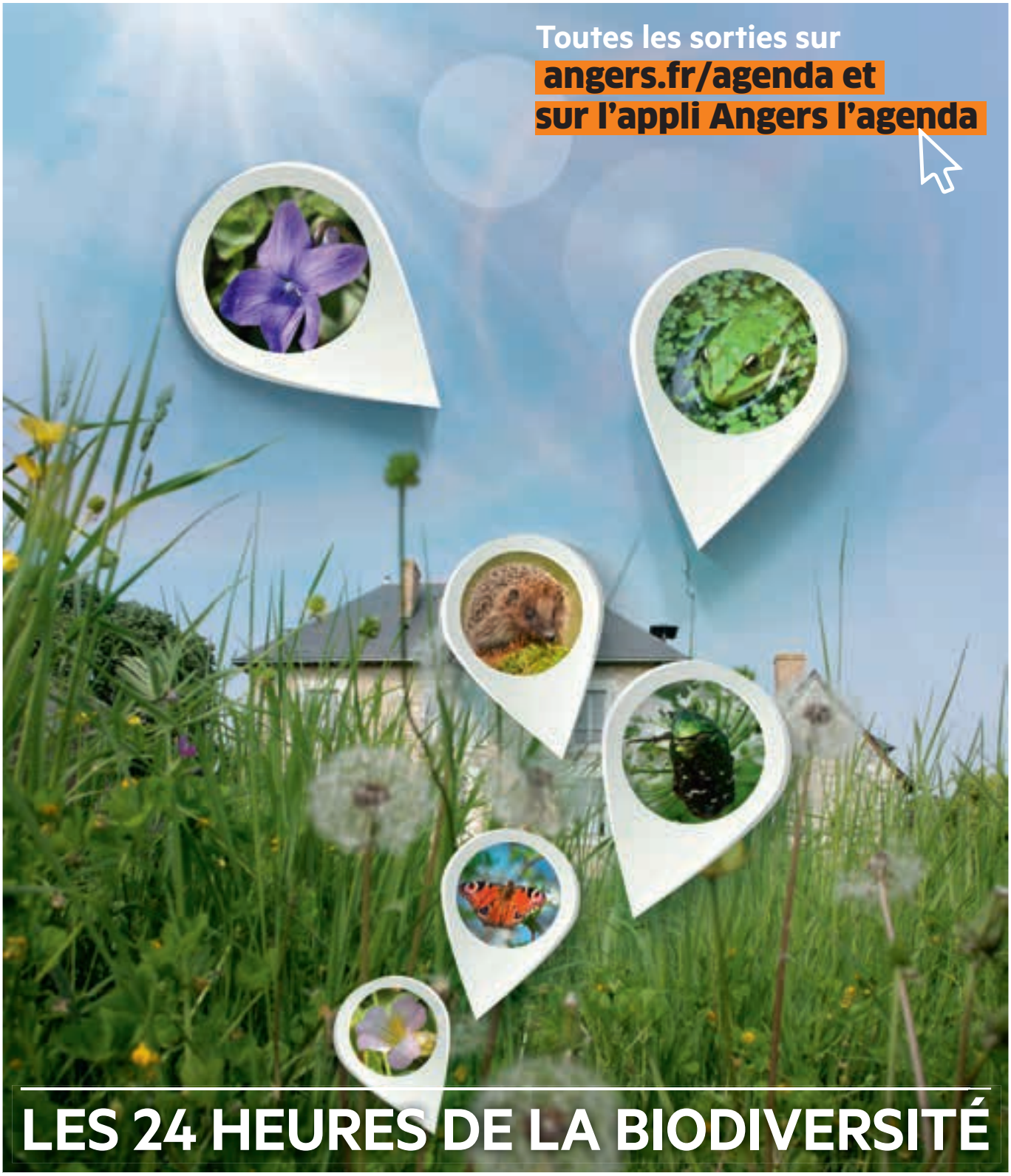

LES 24 HEURES DE LA BIODIVERSITÉ

GRAPH. F DENIEL / CLICHÉS T. BONNET, MUSEUM/VILLE D'ANGERS, SHUTTERSTOCK / DIRECTION DE LA COMMUNICATION, VILLE D'ANGERS, ANGERS LOIRE MÉTROPOLE.

Rendez-vous les 28 et 29 mai au parc de Pignerolle à Saint-Barthélemy-d'Anjou avec le muséum des sciences naturelles d'Angers et ses partenaires pour un week-end consacré à la découverte de la faune et de la flore. Au programme, des sorties nature le samedi après-midi et le dimanche toute la journée avec des associations naturalistes, une découverte de la biodiversité au travers de mallettes pédagogiques, d'expositions, d'applications sur smartphone, d'expérimentations… L'événement sera également décliné sur les réseaux sociaux via le hashtag #24hbio.
Renseignements auprès du muséum des sciences naturelles, 02 41 05 48 50, www.angers.fr/museum

ANGERS POUR VOUS - MAJORITÉ

2 ans de réalisations

En 2014, vous avez fait le choix de l'alternance sur la base d'un programme ambitieux et réaliste. Après deux ans de mandat, 86 % de nos engagements sont déjà tenus ou en cours de réalisation.

Nos réalisations :

- **La 1re heure de stationnement gratuite** pour redynamiser les commerces du centre-ville, le quartier de tous les Angevins
- **Angers ville numérique:** la Cité de l'objet connecté a été créée en juin 2015, la ville a obtenu le label French Tech: des atouts pour le développement économique de notre territoire.
- Mise en place et refonte **des conseils de quartier** pour une participation citoyenne accrue.
- Création en juillet 2015 **du Comité local de la sécurité et de la délinquance** pour trouver des solutions pérennes pour la tranquillité des Angevins
- Mise en place du **J Angers Connectée Jeunesse**, un espace dédié aux jeunes Angevins, place Imbach
- Rénovation de la **piste d'athlétisme au stade de Frémur** dans le quartier de la Roseraie.
- Installation des **jardins sonores** dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin.
- Ouverture de **nouveaux locaux associatifs** dans le quartier Monplaisir.
- **Ouverture de la bibliothèque Toussaint** le 1er dimanche de chaque mois en lien avec la brocante.
- Lancement d'un **plan propreté**: de nouveaux moyens, la responsabilisation des Angevins et une politique de verbalisation.
- Lancement d'un programme de constructions de 635 **logements sociaux adaptés** aux personnes de plus de 60 ans d'ici 2018
- **Végétalisation** du cœur de Ville: promenade du Bout du Monde, 163 mini-jardins réalisés depuis le début du mandat, création des jardins partagés de la Chouanière dans le quartier du Lac-de-Maine et rénovation de l'avenue Jeanne-d'Arc.
- **Mise en place d'une équipe de nuit de la police municipale entre 19 h et 4 h du matin** pour préserver la tranquillité des Angevins et le **déploiement de la vidéoprotection** (46 caméras aujourd'hui et 65 d'ici la fin de l'année)
- Dans le cadre du **plan Places, rénovation de la place du Lycée, avant la place Saint-Léonard fin 2016** afin d'améliorer et embellir le cadre de vie des Angevins
- **Lancement d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics** pour les personnes en situation d'handicap.
- **Organisation de la Journée citoyenne** avec une participation cette année de plus de 650 Angevins.
- **Création d'ALDEV** pour être plus efficace sur le développement économique et la création d'emploi.
- Relance du **projet Gare+** avec l'accueil dans le quartier de la Gare de nouvelles entreprises du secteur tertiaire. 3 000 à 5 000 nouveaux emplois sont ainsi attendus sur ce secteur d'ici 2025.
- Obtention de financements par l'État pour lancer un vaste **programme de renouvellement urbain** des quartiers Monplaisir et Belle-Beille.
- Après audit financier, engagement de mesures d'économie et de maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de **lutter contre les gaspillages** et dégager des marges de manœuvres financières.

Et ce ne sont que quelques exemples.

Nous allons :

- Rénover **le parc des sports de la Baumette**
- Continuer la végétalisation de la ville
- Commencer les travaux du projet **Cœur de Maine** au 2e semestre 2017. Un projet concret et réalisable dans le mandat.
- Lancer les travaux de **la nouvelle ligne de tram** au plus tard en 2019. Avec une mise en service en 2022.
- Rénover le **centre de congrès** avec une inauguration prévue en janvier 2019
- **Construire une nouvelle patinoire**

Et tout cela sans augmenter les impôts, comme nous nous y étions engagés. La majorité Angers Pour Vous est au travail depuis 2 ans, afin de mettre en œuvre le projet choisi par les Angevins.

Vos élu(e)s de la majorité "Angers pour vous"
Contactez-nous au 02 41 05 40 34

AIMER ANGERS - MINORITÉ

2 ans de mandat et le compte n'y est pas…

Voilà maintenant plus de deux ans que la majorité de droite est aux commandes de notre ville et de notre communauté urbaine. La majorité a décidé des nouvelles dépenses: une centaine de caméras, le renflouement de Terra Botanica, les aménagements des places du centre-ville, une heure de stationnement gratuite inefficace ou la construction d'une dalle en béton place Molière. En volant au secours du Département dont la gestion a été trop dispendieuse par le passé, elle a fait d'Angers le supplétif de choix effectués dans d'autres assemblées. Ces choix ont un coût financier mais surtout politique: subventions aux associations en baisse, budget du CCAS gelé, tarifs qui grimpent pour les familles, report de la construction de la ligne B du tramway et retard de la rénovation urbaine… Pour de nombreux Angevins le prix à payer est déjà élevé.

Pour la communication et les effets d'annonce notre ville restera à coup sûr en tête des classements. Pour tous les autres palmarès, ceux dont les Angevins, comme nous, étaient fiers, rien n'est moins sûr…

Frédéric BÉATSE, Rose-Marie VÉRON, Gilles MAHÉ, Fatimata AMY, Antony TAILLEFAIT, Silvia CAMARA-TOMBINI, Alain PAGANO, Chadia ARAB, Luc BELOT, Estelle LEMOINE-MAULNY, Laure REVEAU, Vincent DULONG
www.aimerangers.fr

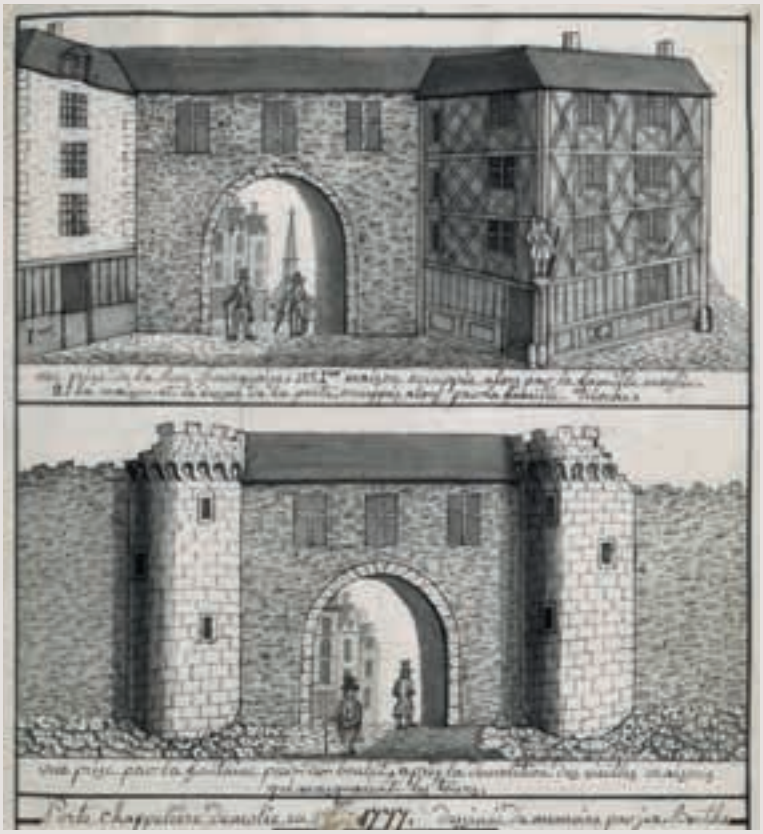

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ANGERS

Porte Chapelière, dessin de J.-A. Berthe, vers 1829.

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS - CLICHÉ A. BRUEL

Hôtel de la Godeline, façade sur la rue, 1913.

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS

Hôtel de ville, place des Halles, extrait de la vue cavalière de Claude Ménard, 1638.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES 49

Hôtel de ville, place des Halles, dessin de Jean Ballain, extrait de René Lehoreau, "Cérémonial de l'église d'Angers", 1692-1721.

Les premiers hôtels de ville

En février 1475, Louis XI donne à Angers sa première municipalité, mais ne pourvoit pas à son logement et le corps de ville s'installe modestement en location à la porte Chapelière, une ancienne porte fortifiée au bas de la rue Baudrière. Après le décès du roi, la nouvelle mairie, cette fois dotée d'un maire librement élu, en profite pour déménager à l'hôtel de la Godeline, aujourd'hui rue Plantagenêt, premier véritable hôtel de ville. L'édifice est plus vaste, mais c'est toujours une location – de l'évêque de Nantes – et le bâtiment est à peine habitable. De grands travaux d'appropriation sont nécessaires.

Malgré ces dispositions, les échevins avaient demandé au roi une maison de ville. Leur requête aboutit le 4 septembre 1485, alors qu'ils étaient bien installés à la Godeline. Charles VIII accorde "certaine maison et jardin" se trouvant place des Halles, en fait un ancien palais comtal bâti sous Charles d'Anjou au milieu du XIIIe siècle, comme de récentes études l'ont montré. C'est aujourd'hui le bâtiment du muséum des sciences naturelles, en haut de la place Louis-Imbach. Ce don ne plaît guère. Le bâtiment est en piteux état. On le trouve mal situé, à l'une des extrémités de la ville. La Ville le vend en 1489, le rachète en 1496, change encore d'avis et, faute de pouvoir le revendre, se contente de le louer. L'administration royale pense bien en faire un palais de justice et l'université, un collège : rien ne se fait. C'est l'hôtel de la Godeline qui a la faveur des échevins, mais l'évêque de Nantes veut récupérer son bien. Ils jettent alors leur dévolu en 1520… sur la porte Chapelière, pour s'apercevoir un peu tard qu'il est impossible d'y installer un hôtel de ville ! Sous l'impulsion du maire Jean Cadu, ils finissent par décider à contrecœur de faire restaurer la "grant maison des halles", non sans avoir une dernière fois essayé un échange avec le palais de justice voisin… Le premier conseil s'installe place des Halles le 5 novembre 1529. La municipalité possède enfin son propre hôtel de ville et y reste près de trois siècles… Cela valait sans doute bien cinquante-deux ans de réflexion ! ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur www.angers.fr

- DIMANCHE 5 JUIN 2016 -

TOUT ANGERS BOUGE

ANIMATIONS SPORTIVES ET TRAILS URBAINS

+ d'infos sur angers.fr

ANGERS VILLE SPORTIVE

© Ville d'Angers / Direction Communication / Graphisme : LM